



Pour nous joindre : 05 53 02 63 43
Service Client : 05 61 80 09 02 (Appel non surtaxé)



Terrasson-Lavilledieu, le vendredi 19 juillet 2019

**DELTEL CLAUDE
LE VAR
24210 AZERAT**

Objet : Contrôle périodique d'un système d'assainissement non collectif
Référence ANC : FO4 24019-204

Le service public d'assainissement non collectif a procédé le **19/07/2019** dans la propriété située:

**LE VAR
24210 AZERAT**
parcelle(s) : **B 761, B 792, B 799, B 524, B 766**

au contrôle de bon fonctionnement et d'entretien de votre installation individuelle de traitement des eaux usées. Vous trouverez ci-joint le rapport de visite.

Une visite de contrôle de fonctionnement sera effectuée sur la propriété tous les dix ans.

Le service reste à votre disposition pour obtenir toutes les informations nécessaires sur les démarches à suivre pour réhabiliter le dispositif en cas d'avis non conforme ou pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie d'agréer, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Coordinateur Assainissement Non Collectif,

P.J.: Rapport du contrôle

Chargé du diagnostic :



Service Assainissement Non Collectif
Le Bourg-Saint Laurent Sur Manoire
24330 BOULAZAC ISLE MANOIRE

Technicien : MONTUPET Adrien

Référence du contrôle : 24019-204

Date de l'examen : 19/07/2019

Date de l'avis de passage : 19/07/2019

Personnes rencontrées : Deltel Claude

COORDONNEES DE L'IMMEUBLE

Adresse de l'immeuble : LE VAR
24210 AZERAT

Références cadastrales :

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
SECTION	B	B	B	B	B					
N°	761	792	799	524	766					

Secteur : Zone de sensibilité : PEU SENSIBLE

Propriétaire de l'immeuble :

Nom et prénom : DELTEL CLAUDE

Adresse : LE VAR
24210 AZERAT

Téléphone fixe : 0553052852 Téléphone mobile :

Occupant de l'immeuble (si différent du propriétaire)

Nom et prénom :

Adresse :

Téléphone fixe : Téléphone mobile :

Date de réalisation de la filière d'assainissement non collectif :

Type du dernier contrôle : Contrôle diagnostic de l'existant

Date du dernier contrôle :

Zone à enjeux sanitaires :

Zone à enjeux environnementaux :

MODIFICATIONS DEPUIS LE DERNIER CONTROLE

☞ Taille et/ou de la destination de l'immeuble :

Nombre de pièces principales : 9 dont 8 chambres.

Nombre d'habitants : 2

Type d'immeuble : Habitation principale+gites vacants

Précisions :

☞ Modifications de l'aménagement du terrain :NON

Construction(s) à proximité ?

Etanchement partiel ou total des installations ?

Aménagement d'allée(s) ou de passage(s) sur ou à proximité de la filière ?

Plantations sur ou à proximité de l'épandage ?

Autres :

☞ Modifications constatées de la filière :

•Améliorations apportées :

•Modifications nuisant au fonctionnement et aux performances de la filière (By-pass, transformation de certains équipements, ...) :

PRETRAITEMENT

REGARD DE COLLECTE

Existe-t-il un regard de collecte ? OUI
 Etat général : BON
 Le regard est-il accessible ? OUI
 Le regard de collecte présente-t-il des signes d'altération ? NON
 L'écoulement se fait-il correctement ? Non vérifiable
 Stagnation d'eaux dans le regard ? NON
 Dépôt de matières en fond de regard ? NON
 Présence d'odeurs ? NON
 - Si oui, préciser :

DISPOSITIFS DE PRETRAITEMENT

Existe-t-il un dispositif de traitement ? OUI
 Etat général : BON
Type : Fosse toutes eaux
 Volume (m3) :
 L'ouvrage est-il accessible ? OUI
 Le tampon est-il accessible ? NON
 Dégradations constatées ? NON
 - Si oui, préciser :
 Présence d'odeurs ? NON
 L'écoulement des eaux au sein de l'ouvrage se fait-il correctement ? Non vérifiable
 Les équipements électromécaniques sont-ils en état de marche ? SANS OBJET

VIDANGES

Hauteur ou taux d'accumulation des boues :
Accumulation des boues : NORMALE
 Date de la dernière vidange : 08/07/2019
 Nom/Raison sociale du vidangeur : **SUEZ**
 Justificatif de vidange disponible ? **OUI** Volume vidangé :
 Destination des matières de vidange :

VENTILATION

Conformité générale de la ventilation : SANS OBJET
 La ventilation fonctionne-t-elle correctement ? Non vérifiable
 - Si non, préciser :

PREFILTRE

Existe-t-il un préfiltre ? OUI
 Etat général : **BON**
 Volume en litres :
 Le tampon du préfiltre est-il accessible ? OUI
 Colmatage ? NON
 L'écoulement au sein du préfiltre se fait-il correctement ? Non vérifiable
 Présence d'odeurs ? NON
 Préfiltre à matériau filtrant ? OUI
 - Si oui, présence du matériau de remplissage adapté ? OUI
 Préfiltre indépendant de la fosse ? NON
 - Si oui, dégradations constatées ? -
 - Si oui, préciser :

BAC A GRAISSES

Existe-t-il un bac à graisse ? OUI
 Etat général : **BON**
 Volume en litres :
 Le tampon est-il accessible ? OUI
 Présence d'odeurs ? NON
 Date de la dernière vidange : Hauteur des graisses (cm) :
 Nom/Raison sociale du vidangeur : (**aucun**)
 Justificatif de vidange disponible ? **NON** Volume vidangé (m3) :
 Destination des matières de vidange :

Commentaires généraux sur le prétraitement :

TRETEMENT

PRETRAITEMENT

- Les eaux usées sont-elles prétraitées ? NON
- Les eaux usées sont-elles prétraitées par une fosse septique accessible de volume indéterminé ? SANS OBJET
- Les eaux usées sont-elles prétraitées par un bac à graisses accessible de volume indéterminé ? /
- Les eaux usées sont-elles prétraitées par un préfiltre non accessible ? /
- La destination finale de ces eaux usées prétraitées n'a pu être déterminée ? /
- Après le prétraitement, les eaux prétraitées rejoindraient des tranchées d'épandage ? /
- Aucun regard n'est accessible afin de pouvoir vérifier la présence d'un traitement, sa nature, son emplacement et son fonctionnement ? /
- Chambres d'écoules vacantes ? /

TRETEMENT

- Les eaux usées sont-elles traitées par une fosse septique accessible de volume indéterminé ? OUI
- Les eaux usées sont-elles traitées par un bac à graisses accessible de volume indéterminé ? BON
- Les eaux usées sont-elles traitées par un préfiltre accessible ? NON
- La destination finale de ces eaux usées prétraitées n'a pu être déterminée ? NON
- Après le traitement, les eaux prétraitées rejoindraient des tranchées d'épandage ? NON

PRESENCE DE CONTRÔLE (DÉGÂTS/DRAINES)

- Les eaux usées sont-elles prétraitées ? NON
- Les eaux usées sont-elles prétraitées par une fosse septique accessible de volume indéterminé ? SANS OBJET
- Les eaux usées sont-elles prétraitées par un bac à graisses accessible de volume indéterminé ? /
- Les eaux usées sont-elles prétraitées par un préfiltre non accessible ? (affaiblissement, corrosion, fissure, déformation...) /
- La destination finale de ces eaux usées prétraitées n'a pu être déterminée ? /
- Après le prétraitement, les eaux prétraitées rejoindraient des tranchées d'épandage ? /
- Aucun regard n'est accessible afin de pouvoir vérifier la présence d'un traitement, sa nature, son emplacement et son fonctionnement ? /
- Chambres d'écoules vacantes ? /

Commentaire général : Le propriétaire contrôlé se compose d'une partie habitation principale et d'une partie chambres d'écoules vacantes.

Water principale :

- Les eaux usées sont prétraitées par une fosse septique accessible de volume indéterminé.
- Les eaux usées sont prétraitées par un bac à graisses accessible de volume indéterminé.
- Les eaux usées prétraitées rejoignent ensuite un préfiltre non accessible.
- La destination finale de ces eaux usées prétraitées n'a pu être déterminée.
- Après le prétraitement, les eaux prétraitées rejoindraient des tranchées d'épandage.
- Aucun regard n'est accessible afin de pouvoir vérifier la présence d'un traitement, sa nature, son emplacement et son fonctionnement.

Chambres d'écoules vacantes :

- L'ensemble des eaux usées est prétraité par une fosse toutes eaux accessible.
- En sortie de fosse les eaux prétraitées sont acheminées vers une filière de traitement par une tranchée d'épandage linéaire.

EVACUATION DES EFFLUENTS

Écoulement de l'effluent jusqu'à l'infiltration : SANS OBJET

● **Rejet d'effluents vers le milieu superficiel :**

- Existe-t-il un rejet d'effluents vers le milieu naturel ? NON
- Qualité du rejet au milieu hydraulique : SANS OBJET
- État de l'exécution (scellement d'effluents, odeurs, dépôts, ...) : /
- Le cas échéant, résultat des analyses effectuées : /

● **Rejet dans le sous-sol :**

- Existe-t-il un rejet dans un puits d'infiltration ou un puits ? NON
- État général : SANS OBJET
- Le regard est-il accessible ? /
- Dégâts constatés ? (fissure, corrosion, ...) /
- Si oui, préciser : /
- Couvrage des regards ? /
- Présence d'odeurs ? /

POSTES DE RELEVAGE

- Présence de postes de relevage ? NON
- État général : SANS OBJET
- Dysfonctionnements constatés ? /
- Si oui, préciser : /
- Dégâts constatés ? /
- Si oui, préciser : /

TRAITEMENT

REGARD DE REPARTITION

Existe-t-il un regard de répartition ?	NON
Etat général :	SANS OBJET
Le regard est-il accessible ?	-
Dégradations constatées ?	-
- Si oui, préciser :	
L'écoulement au sein du regard de répartition se fait-il correctement ?	-
Bonne équirépartition des effluents ?	-
Stagnation d'eaux dans le regard ?	-
Dépôt de matières en fond de regard ?	-
Présence d'odeurs ?	-

TRAITEMENT

Existe-t-il un système de traitement ?	OUI
Type : TRANCHEES D'EPANDAGE A FAIBLE PROFONDEUR	
Etat général :	BON
Présence d'eau stagnante sur le traitement ?	NON
Dysfonctionnements observés ?	NON
- Si oui, préciser :	

REGARD DE CONTROLE (DISPOSITIFS DRAINES)

Existe-t-il un regard de contrôle ?	NON
Etat général :	SANS OBJET
Le regard est-il accessible ?	-
Dégradations constatées ? (affaissement, corrosion, fissure, déformation...)	-
- Si oui, préciser :	
L'écoulement au sein du regard de contrôle se fait-il correctement ?	-
Stagnation d'eaux dans le regard ?	-
Dépôt de matières en fond de regard ?	-
Présence d'odeurs ?	-

Commentaires généraux : La propriété contrôlée se compose d'une partie habitation principale et d'une partie chambres d'hôtes vacantes.

Maison principale:

Les eaux vannes sont prétraitées par une fosse septique accessible de volume indéterminé.

Les eaux ménagères sont prétraitées par un bac à graisses accessible de volume indéterminé.

Les eaux prétraitées rejoignent ensuite un préfiltre non accessible.

La destination finale de ces eaux usées prétraitées n'a pu être déterminée.

D'après le propriétaire, les eaux prétraitées rejoindraient des tranchées d'épandage.

Aucun regard n'est accessible afin de pouvoir vérifier la présence d'un traitement, sa nature, son emplacement et son fonctionnement.

Chambres d'hôtes vacantes:

L'ensemble des eaux usées est prétraité par une fosse toutes eaux accessible.

En sortie de fosse les eaux prétraitées sont acheminées vers une filière de traitement par une tranchée d'épandage linéaire.

EVACUATION DES EFFLUENTS

Écoulement de l'effluent jusqu'à l'infiltration : SANS OBJET

● Rejet d'effluents vers le milieu superficiel :

Existe-t-il un rejet d'effluents vers le milieu naturel ?	NON
Qualité du rejet au milieu hydraulique :	SANS OBJET
Etat de l'exécutoire (stagnation d'effluents, odeurs, dépôts, ...) :	
Le cas échéant, résultat des analyses effectuées :	

● Rejet dans le sous-sol:

Existe-t-il un rejet dans un puits d'infiltration ou un puisard ?	NON
Etat général :	SANS OBJET
Le tampon est-il accessible ?	-
Dégradations constatées ? (fissure, corrosion, ...)	-
- Si oui, préciser :	
Colmatage des granulats ?	-
Présence d'odeurs ?	-

POSTE(S) DE RELEVAGE

Présence de postes de relevage ?	NON
Etat général :	SANS OBJET
Dysfonctionnements constatés ?	-
- Si oui, préciser :	
Dégradations constatées ?	-
- Si oui, préciser :	

IMPACTS

La filière présente-t-elle des risques pour la salubrité publique ? **NON**
- Si oui, lesquels, et pourquoi :
La filière a-t-elle un impact négatif sur l'environnement ? **NON**
- Si oui, lesquels, et pourquoi :
Pollution visible au jour de la visite : **NON**
Si oui, Précisions :

CONCLUSIONS DU CONTROLE

INSTALLATION NON CONFORME

Installation non conforme (Art.4-cas c) - Installation incomplète/Installation significativement sous-dimensionnée

L'installation d'assainissement ne respecte pas la réglementation en vigueur le jour du contrôle. La réhabilitation des installations d'assainissement est à prévoir. Pour tout travaux, prendre contact avec le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) pour les modalités de réalisation du projet.
En cas de vente, l'acquéreur devra procéder aux travaux de mise en conformité dans un délai d'un an après la signature de l'acte authentique de vente.

Commentaires :

LE PRETRAITEMENT :

Les organes de prétraitement (fosse, filtre pouzzolane et bac) doivent rester accessibles (de même que les regards de traitement) afin de permettre leur nettoyage.

Préfiltre : (organe dans la fosse ou en continuité) La pouzzolane(ou éléments en plastique) est nettoyée régulièrement : dès qu'un dépôt apparaît en surface de la roche (contrôle tous les 6 mois).

Fosse : la fosse (septique ou toutes eaux) est un ouvrage où les actions physiques et biologiques forment un dépôt (appelé boues) et un surnageant (appelé croûte). Afin d'éviter une saturation de la fosse une vidange doit être faite avant que 50% du volume utile de l'ouvrage ne soit rempli par les boues.

L'entreprise assurant la vidange et le nettoyage de vos ouvrages d'assainissement doit impérativement vous fournir une facture mentionnant la nature et lieu de traitement des déchets collectés.

Bac dégraisseur : la vérification est à réaliser tous les six mois en écumant la croûte de graisses située en surface.

LE TRAITEMENT :

Maison:

Lors de la visite, la présence d'une filière de traitement des eaux usées domestiques n'a pu être déterminée précisément (aucun accès n'est possible (pas de regards, pas de tés accessibles...)).

Chambres d'hôtes:

Le drain unique et linéaire est sous dimensionné et pourrait présenter des signes de dysfonctionnements avec un usage plus intense que celui d'aujourd'hui.

De plus, lors de la visite, la présence d'une filière de traitement des eaux usées domestiques n'a pu être déterminée précisément (aucun accès n'est possible (pas de regards, pas de tés accessibles...)).

LES RISQUES :

La destination des eaux usées n'a pas été déterminée, le bon fonctionnement du système de traitement n'a pas pu être vérifié. Il est possible que le traitement soit inexistant, sous dimensionné ou en dysfonctionnement. Un puisard ne serait pas considéré comme un système de prétraitement et de traitement. L'installation est incomplète.

LES TRAVAUX :

Maison:

Identifier la destination finale des eaux usées et le système d'assainissement existant.

Il est nécessaire de prévoir la mise en place (ou le dégagement) de regards permettant la vérification du traitement (regard de répartition à positionner au départ du système, regard de bouclage au niveau de l'extrémité des tuyaux d'épandage).

Si ces dispositions étaient techniquement impossibles, la réhabilitation de la filière sera nécessaire.

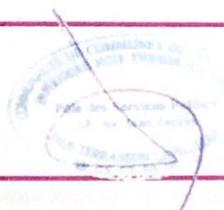
De même, s'il s'avérait que le traitement soit en dysfonctionnement, qu'il existe un exutoire ou un puisard ou une tranchée seule et linéaire, il serait nécessaire de prévoir la réhabilitation du système d'assainissement en passant par une demande de réhabilitation auprès du SPANC.

Cette demande permet de valider le type de dispositif à mettre en place. Le formulaire de demande est disponible auprès de la mairie, de votre intercommunalité ou auprès du délégataire.

Chambres d'hôtes:

S'il s'avérait que le traitement soit en dysfonctionnement, il sera nécessaire de prévoir la réhabilitation du système d'assainissement en passant par une demande de réhabilitation auprès du SPANC. Cette demande permet de valider le type de dispositif à mettre en place. Le formulaire de demande est disponible auprès de la mairie, de votre intercommunalité ou auprès du délégataire.

à Terrasson, le 19/07/2019,
Le Président Dominique Bousquet,



ASSAINISSEMENT AUTONOME

FORMULAIRE CONTROLE DE BON FONCTIONNEMENT **FO 4**

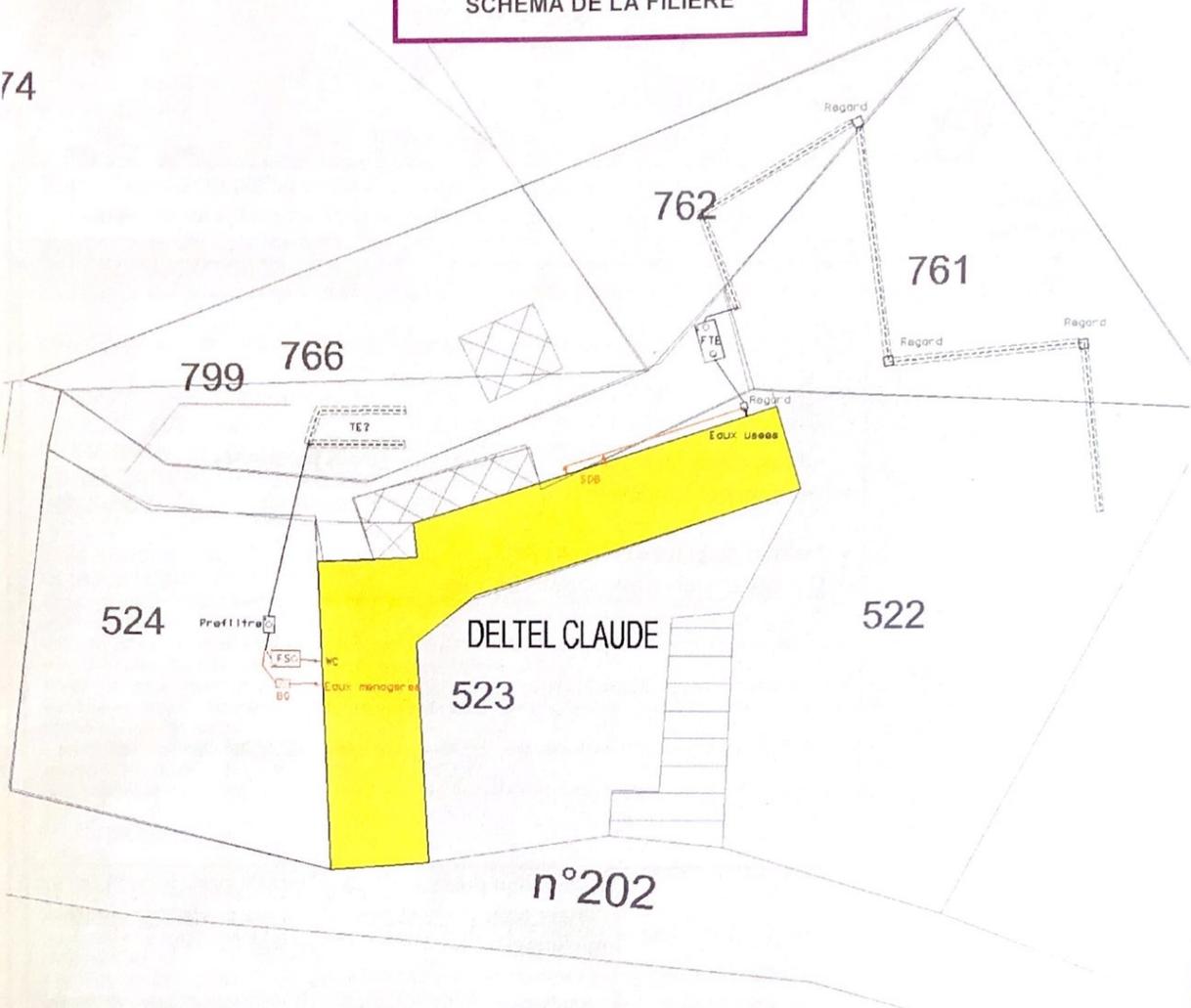
PROBLÈMES CONSTATÉS SUR L'INSTALLATION DIAGNOSTIQUÉE		INSTALLATION SITUÉE EN ZONE À ENJEUX SANITAIRES OU ENVIRONNEMENTAUX	
		<input checked="" type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> OUI
		<input type="checkbox"/> Enjeux sanitaires	<input type="checkbox"/> Enjeux environnementaux
<input type="checkbox"/> Absence d'installation	Non-respect de l'article L 1331-1-1 du code de la santé publique → Mise en demeure de réaliser une installation conforme dans les meilleurs délais		
<input type="checkbox"/> Défaut de sécurité sanitaire	Installation présentant un danger pour la santé des personnes Installation non-conforme (cas a) → Travaux obligatoires sous 4 ans → <u>si vente</u> travaux dans un délai de 1 an		
<input type="checkbox"/> Défaut de structure ou de fermeture (des ouvrages constituant l'installation)			
<input type="checkbox"/> Implantation à moins de 35 m en amont hydraulique d'un puits privé déclaré et utilisé pour l'AEP d'un bâtiment ne pouvant pas être raccordé au réseau public de distribution			
<input checked="" type="checkbox"/> Installation incomplète	Installation non conforme (cas c) → <u>si vente</u> travaux dans un délai de 1 an	Installation présentant un <u>danger pour la santé des personnes</u>	Installation présentant un <u>risque environnemental avéré</u>
<input checked="" type="checkbox"/> Installation significativement sous-dimensionnée		Installation non-conforme (cas a)	Installation non-conforme (cas b)
<input type="checkbox"/> Installation présentant des dysfonctionnements majeurs		→ Travaux obligatoires sous 4 ans → <u>si vente</u> travaux dans un délai de 1 an	→ Travaux obligatoires sous 4 ans → <u>si vente</u> travaux dans un délai de 1 an
<input type="checkbox"/> Installation présentant des défauts d'entretien ou une usure de l'un de ses éléments constitutifs	Liste de recommandations pour améliorer le fonctionnement de l'installation		
<input type="checkbox"/> Installation ne présentant pas de défaut			

La visite a eu lieu avec Deltel Claude. Les éléments indiqués dans ce rapport proviennent des informations obtenues auprès de cette personne, ne prennent en compte que les éléments directement observables, et ne sont valables qu'à la date de visite. La responsabilité du service ne pourrait être nullement engagée en cas de malfaçons, de mauvais fonctionnement ou de sinistres provenant d'éléments non directement observables ou non indiqués lors de la visite.

ASSAINISSEMENT AUTONOME
 FORMULAIRE CONTROLE DE BON FONCTIONNEMENT **FO 4**

SCHEMA DE LA FILIERE

74



Légende :

- Eaux Pluviales
- Eaux Ménagères (SDB, cuisine)
- Eaux Vannes (WC)
- Mélange de différentes eaux

- Sdb** : salle de bains
- Mal** : machine à laver le linge
- FTE** : fosse toutes eaux
- FS** : fosse septique
- EM** : eaux ménagères

- BG** : bac à graisses
- PF** : préfiltre
- FSVD** : filtre à sable vertical drainé

- FSVND** : filtre à sable vertical non drainé
- TE** : tranchées d'épandage
- TI** : tranchées d'infiltration
- PSD** : Puisard

24019-204-149--